

# Championnat Ain Rhône

3<sup>ème</sup> manche



# BMX

3  
juin  
2017

# STE CONSORCE

A partir de 11h  
Entrée gratuite  
Buvette

Allée du Pipora





Le Club du Sainte-Consorte BMX Team est heureux de vous accueillir pour la 3ème manche de l'édition 2017 du Championnat Ain-Rhône Métropole de Lyon sur la piste Ennemond Gerin, chemin du Pipora à Sainte-Consorte qui aura lieu  
**le samedi 3 juin 2017.**

Nous souhaitons à tous les pilotes une très belle course !

### TYPE DE COMPETITION

Cette compétition est la 3ème manche du Championnat Ain-Rhône Métropole de Lyon 2017. Seuls les pilotes licenciés au sein des Comités de l'Ain et du Rhône peuvent participer.

Les pilotes « Nationaux » de ces deux Comités sont acceptés, mais ne rentreront pas dans le classement. Les pilotes « nationaux » des 2 Comités rouleront sur un Open Minimes et plus.

A l'issue de la dernière manche, deux classements généraux séparés, l'un pour l'Ain, l'autre pour le Rhône, permettront de désigner les podiums de ces deux Championnats.

### REGLEMENT

Le règlement national 2017 sera le règlement de référence, complété du règlement championnat ARML 2017.

Chaque pilote devra présenter sa licence en cours de validité pour participer à l'épreuve.

Les vélos devront être conformes au règlement en vigueur, munis d'une plaque frontale de taille et de couleur réglementaires, cette plaque servira de contrôle à l'arrivée.

Les pédales automatiques sont autorisées à partir de la catégorie MINIMES.

### HORAIRES

- 11h/12h30 : Essais
- 12h30/13h : Pause
- 13h : Début des courses 24 puis 20 pouces
- A partir de 17h30 : Remise des récompenses par le club.

### INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront sur la feuille jointe au présent dossier d'invitation par les responsables d'engagement des clubs.

La clôture des engagements est fixée au **mercredi 31 mai 2017, avant 21h.**

Toute inscription au-delà ne sera prise en compte que s'il reste de la place dans les races des manches et verra son montant doublé.

**Pour toute annulation après le jeudi 1 juin 2017 – 21h, aucun remboursement ne sera possible.**

### ENGAGEMENTS

Par chèque, à l'ordre du Saint-Consorte BMX Team, directement sur place auprès du secrétariat du Club, au plus tard avant le début des courses.



## MONTANT DES ENGAGEMENTS

Pour une épreuve 20 pouces ,24 pouces ou cruiser

- 5,00€ par pilote jusqu'à benjamin inclus
- 10,00€ par pilote pour les catégories Minime et + (y compris l'Open)

Pour une épreuve 20 pouces et une épreuve cruiser

- 12,00€ par pilote pour les catégories Minime et +

## RECOMPENSES

Les 8 premiers de chaque finale du jour seront récompensés, pour les catégories présentes.

La présence des pilotes, lors de la remise des récompenses est obligatoire. Les récompenses ne seront pas remises à un tiers.

La présence des pilotes lors de la remise des récompenses est obligatoire, ces dernières ne pouvant être remises à un tiers.

## CATEGORIES

<u>Année de naissance</u>	<u>Masculin</u>	<u>Féminin</u>	<u>Cruiser</u>
2011 et après	Prélicencié	Prélicencié	
2009/2010	Poussin	Poussin	
2007/2008	Pupille	Pupille	
2005/2006	Benjamin	Benjamin	Benjamin et Minime
2003/2004	Minime	Minime	
2001/2002	Cadet	Cadet	Cadet et +
2000 et -	Homme 17 et +	Femme 17 et +	



## SECOURISTES

Une équipe de secouristes sera présente tout au long de la journée.

## INTENDANCE

Les membres du Bureau du Sainte-Consorce BMX Team, les parents des pilotes et les bénévoles assureront votre accueil et votre restauration durant cette journée.

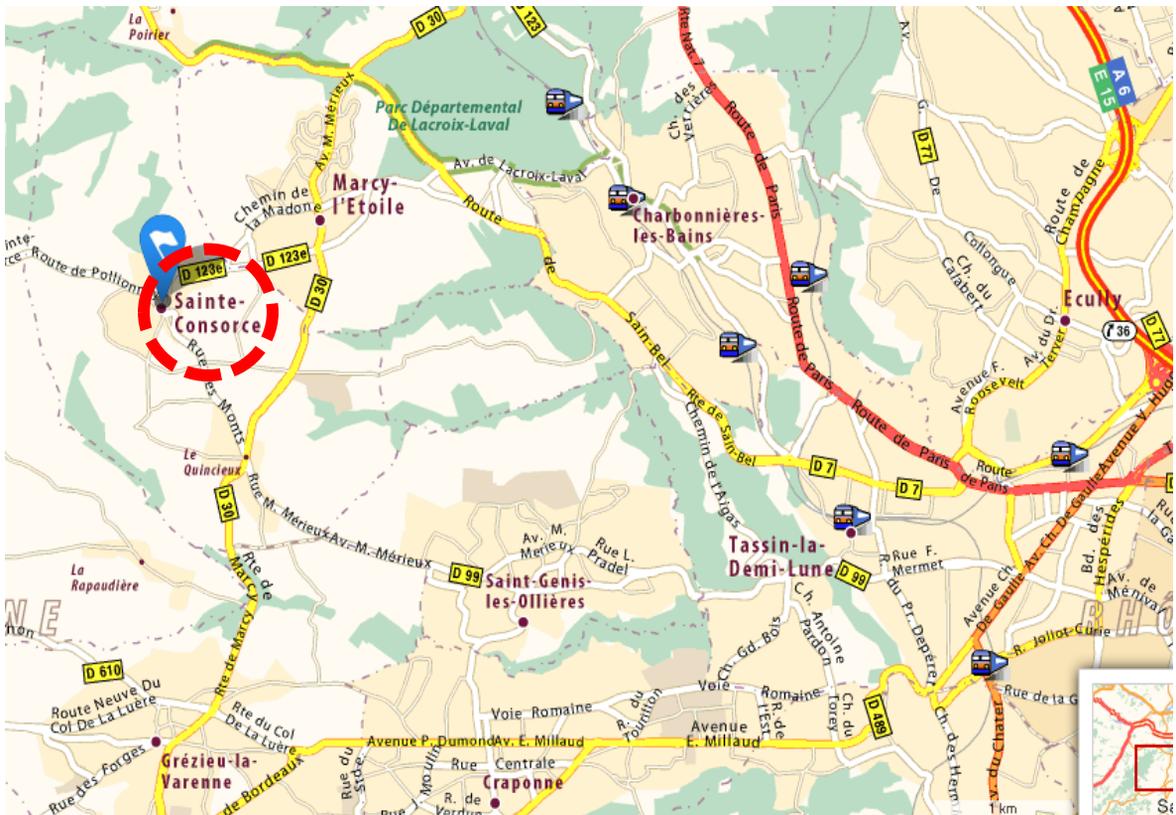
## PARKING

Des aires de stationnement seront mises à disposition **Chemin du Pipora et ne seront accessibles que par la route de Pollionnay**. Un balisage sera mis en place.

## COMMERCES

Des marchands de cycle et d'accessoires seront présents.

## PLAN DE SITUATION





## PLAN D'ACCES

L'accès à la piste se fera par le Chemin du Pipora, accessible depuis la Route de Pollionnay:

